

267597-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Building-cleaning services – Maintenance et petits entretiens des toits terrasses des établissements du GHT Somme Littoral Sud

OJ S 76/2026 20/04/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: CHU AMIENS PICARDIE, établissement support du GHT Somme Littoral Sud

R-phost: Direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Comhlacht dlí phoiblí

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Sláinte

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Maintenance et petits entretiens des toits terrasses des établissements du GHT Somme Littoral Sud

Cur síos: La présente consultation porte sur des prestations de maintenance et petits entretiens des toits terrasses des établissements du GHT Somme Littoral Sud. Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de prestations d'entretien des couvertures et l'étanchéité des bâtiments des établissements du GHT Somme Littoral Sud. Les prestations prévoient : • Une maintenance préventive, soumise à planification, qui a pour but la vérification et l'entretien des ouvrages d'étanchéité, des accessoires visibles sur les toitures et des descentes d'eau pluviale. • Une partie d'entretien curatif des toitures terrasses permettant la reprise ponctuelle des éléments d'ouvrages pour garantir la pérennité et le bon fonctionnement des installations, d'effectuer les réparations (constatées lors de la maintenance des toitures terrasses ou à tout moment) et maintenir en état l'étanchéité des toitures - terrasses des établissements du GHT Somme Littoral Sud. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.). La liste du patrimoine et le détail des installations prises en charge sont stipulés dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement.

Aitheantóir an nós imeachta: 0b4818c1-a231-4d61-b2dc-2e4c56b65673

Aitheantóir inmheánach: 26TE0019

An cineál nós imeachta: Oscailte

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

Príomhghnéithe an nós imeachta: La présente consultation est passée suivant une procédure d'appel d'offre ouvert en application des articles L.2124-2 et R.2161-2 à 5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande, en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'émission des bons de commande s'effectuera au fur et à mesure des besoins. Les bons de commande ne peuvent être conclus ou émis que durant la période de validité de l'accord-cadre. En revanche, les bons de commande émis pendant la durée de validité du contrat pourront être exécutés au-delà (maximum 3 mois après la fin du contrat). Les bons de commande précisent les prestations décrites dans l'accord-cadre dont l'exécution est demandée et en déterminent la quantité. Ils

s'effectuent sans négociation ni remise en concurrence selon les modalités prévues par l'accord-cadre. En application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum par période, par lot et par établissement comme suit : - Lot n°1 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie : 300 000,00€ HT maximum par période. - Lot n°2 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme et du Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier-Roye : 80 000,00€ HT maximum par période suivant la répartition par établissement : • EPSM : 40 000,00€ HT maximum ; • CHIMR : 40 000,00€ HT maximum. - Lot n°3 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer et du Centre Hospitalier Hesdin-la-Forêt : 60 000,00€ HT maximum par période suivant la répartition par établissement : • CHAM : 40 000,00€ HT maximum ; • CH Hesdin-la-Forêt : 20 000,00€ HT maximum. - Lot n°4 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier d'Abbeville et du Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme : 70 000,00€ HT maximum par période suivant la répartition par établissement : • CHABB : 30 000,00€ HT maximum ; • CHIBS : 40 000,00€ HT maximum. Il ne comporte pas de conditions particulières d'exécution liées à l'environnement ou au domaine social. Conformément à l'article L.2113-10 du Code de la commande publique, la présente consultation est allotie en quatre lots distincts comme suit : - Lot n°1 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie. - Lot n°2 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme et du Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier-Roye. - Lot n°3 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer et du Centre Hospitalier Hesdin-la-Forêt. - Lot n°4 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier d'Abbeville et du Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme. Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou pour les tous les lots de l'accord-cadre. Dans le cas où une entreprise candidate sur plusieurs lots, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer un lot plutôt qu'un autre à l'entreprise. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. En application de l'article L.2151-1 du Code de la commande publique, il est interdit de présenter des offres variables selon le nombre de lots obtenus. Les offres seront appréciées lot par lot. Ce marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en tranches au sens des articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique. Les variantes libres ne sont pas autorisées. Le présent marché ne comporte aucune variante exigée. Le présent marché ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle facultative ni obligatoire. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 90911200 Building-cleaning services

Aicmiú breise (cpv): 45261900 Roof repair and maintenance work

2.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Amiens

Cód poist: 80000

Foroinn tíre (NUTS): Somme (FRE23)

Tír: An Fhrainc

2.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Montdidier

Cód poist: 80500

Foroinn tíre (NUTS): Somme (FRE23)

Tír: An Fhrainc

2.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Rang-du-Fliers

Cód poist: 62180

Foroinn tíre (NUTS): Pas-de-Calais (FRE12)

Tír: An Fhrainc

2.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Hesdin

Cód poist: 62140

Foroinn tíre (NUTS): Pas-de-Calais (FRE12)

Tír: An Fhrainc

2.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Abbeville

Cód poist: 80142

Foroinn tíre (NUTS): Somme (FRE23)

Tír: An Fhrainc

2.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Saint-Valéry-sur-Somme

Cód poist: 80230

Foroinn tíre (NUTS): Somme (FRE23)

Tír: An Fhrainc

2.1.3. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 2 040 000,00 EUR

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE pour tous les lots. Les visites auront lieu sur rendez-vous, aux dates indiquées à l'article 3.4 du règlement de consultation (RC). Pour prendre rendez-vous, les candidats doivent contacter, avec un délai de prévenance de 48h avant la date de visite souhaitée, les personnes indiquées au RC. Les modalités concernant les visites sont détaillées à l'article 3.4 du RC. Le présent accord-cadre est conclu, pour chaque lot, à compter de la date de réception de la notification par le titulaire pour une durée initiale de douze (12) mois. Chaque lot peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. Le titulaire ou le groupement d'entreprises ne pourra pas s'opposer à la reconduction en vertu des dispositions de l'article R.2112-4 du Code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas reconduire l'accord-cadre. En cas de non reconduction de l'accord-cadre, un courrier sera adressé par tout moyen attestant de date et de l'heure certaine de réception au plus tard 2 mois avant la fin de la période considérée. En cas de non-reconduction, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni compensation, le pouvoir adjudicateur n'étant pas tenu de motiver sa décision. Les prestations seront rémunérées dans les conditions de comptabilité publique et financées sur le

budget de l'établissement du GHT concerné. Les sommes dues seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes, via CHORUS PRO, par l'établissement concerné. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire, dans les conditions fixées au CCAP. Conformément à l'article R.2142-19 du Code de la commande publique, les entreprises peuvent répondre dans le cadre d'un groupement d'entreprises. La forme de ce groupement est conjoint ou solidaire au stade de la présentation de la candidature. Cependant, si l'attributaire est un groupement conjoint, le mandataire devra obligatoirement être désigné comme solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur, et ce conformément aux dispositions de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique. Conformément à l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur interdit aux opérateurs de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois :

- En qualité de membres de plusieurs groupements.
- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Un même opérateur économique ne peut donc pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R.2152-1, R.2152-2 et R.2152-6 à R.2152-8 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres par lot pour déterminer l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. A tout moment, la procédure peut être déclarée sans suite. Dans ce cas, la pouvoir adjudicateur communique aux candidats ayant participé à la procédure, dans les plus brefs délais, les raisons pour lesquelles il a été décidé de ne pas attribuer la présente consultation ou de recommencer la procédure. Les modalités de transmission des plis figurent à l'article 9 du RC.

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.5. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Líon uasta na luchtóg ar féidir le tairgeoir amháin tairiscintí a chur isteach ina leith: 4

Téarmaí an chonartha:

Líon uasta na luchtóg ar féidir conarthaí a dhámhachtain ina leith ar aon tairgeoir amháin: 4

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Lot n°1 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie

Cur síos: Lot n°1 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie

Aitheantóir inmheánach: 26TE0019 - LOT 1

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 90911200 Building-cleaning services

Aicmiú breise (cpv): 45261920 Roof maintenance work

5.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Amiens
Foroinn tíre (NUTS): Somme (FRE23)
Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 48 Míonna

5.1.5. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 1 200 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Eolas breise: En application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum par période comme suit : Lot n°1 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie : 300 000,00€ HT maximum par période. Le présent accord-cadre est conclu, pour chaque lot, à compter de la date de réception de la notification par le titulaire pour une durée initiale de douze (12) mois. Chaque lot peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses). La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE (cf article 3.4 du RC). Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou pour tous les lots de l'accord-cadre. Dans le cas où une entreprise candidate sur plusieurs lots, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer un lot plutôt qu'un autre à l'entreprise. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. En application de l'article L.2151-1 du Code de la commande publique, il est interdit de présenter des offres variables selon le nombre de lots obtenus. Il est précisé que le Centre Saint-Victor, établissement relevant du CHU Amiens-Picardie, bien que situé sur un site distinct, est inclus dans le périmètre du lot n°1. La liste du patrimoine et le détail des installations prises en charge sont stipulés dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Cur síos ar an modh atá le húsáid mura féidir an t-ualú a léiriú le critéir: Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R.2152-1, R.2152-2 et R.2152-6 à R.2152-8 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres par lot pour déterminer l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - Valeur Prix : 55 pts ; - Valeur technique : 40 pts ; - Critère RSE : 5 pts. Le « Prix » sera apprécié au regard du montant total en € H.T des prix unitaires (partie entretien) résultant du DQE, sur 55 points. La « Valeur technique » sera appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 40 points. Le critère RSE sera apprécié au regard du point 2 du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 5 points. Les modalités de jugement des offres, la pondération ainsi que les sous critères sont détaillés précisément à l'article 8.2 du RC.

5.1.11. Doiciméid soláthair

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: www.marches-publics.gouv.fr

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Féadfaidh tairgeoirí níos mó ná tairiscint amháin a chur isteach: Ceadmhach

Spriocdháta chun tairiscintí a fháil: 22/05/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am

Samhraidh Iarthar na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 180 Laethanta

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: tá

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: tá

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, gan an iomaíocht a athoscailt

An t-uaslíon rannpháirtithe: 999

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Administratif d'Amiens

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1. Luchtóg: LOT-0002

Teideal: Lot n°2 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme et du Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier-Roye
Cur síos: Lot n°2 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme et du Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier-Roye

Aitheantóir inmheánach: 26TE0019 - LOT 2

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 90911200 Building-cleaning services

Aicmiú breise (cpv): 45261920 Roof maintenance work

5.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Amiens

Foroinn tíre (NUTS): Somme (FRE23)

Tír: An Fhrainc

5.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Montdidier

Cód poist: 80500

Foroinn tíre (NUTS): Somme (FRE23)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 48 Míonna

5.1.5. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 320 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Eolas breise: En application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum par période et par établissement comme suit : Lot n°2 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme et du Centre Hospitalier Intercommunal Montdidier-Roye : 80 000,00€ HT maximum par période suivant la répartition par établissement : • EPSM : 40 000,00€ HT maximum ; • CHIMR : 40 000,00€ HT maximum. Le présent accord-cadre est conclu, pour chaque lot, à compter de la date de réception de la notification par le titulaire pour une durée initiale de douze (12) mois. Chaque lot peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses). La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE (cf article 3.4 du RC). Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou pour tous les lots de l'accord-cadre. Dans le cas où une entreprise candidate sur plusieurs lots, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer un lot plutôt qu'un autre à l'entreprise. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. En application de l'article L.2151-1 du Code de la commande publique, il est interdit de présenter des offres variables selon le nombre de lots obtenus. La liste du patrimoine et le détail des installations prises en charge sont stipulés dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Cur síos ar an modh atá le húsáid mura féidir an t-ualú a léiriú le critéir: Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R.2152-1, R.2152-2 et R.2152-6 à R.2152-8 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres par lot pour déterminer l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - Valeur Prix : 55 pts ; - Valeur technique : 40 pts ; - Critère RSE : 5 pts. Le « Prix »

sera apprécié au regard du montant total en € H.T des prix unitaires (partie entretien) résultant du DQE, sur 55 points. La « Valeur technique » sera appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 40 points. Le critère RSE sera apprécié au regard du point 2 du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 5 points. Les modalités de jugement des offres, la pondération ainsi que les sous critères sont détaillés précisément à l'article 8.2 du RC.

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: www.marches-publics.gouv.fr

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Féadfaidh tairgeoirí níos mó ná tairiscint amháin a chur isteach: Ceadmhach

Spriocdháta chun tairiscintí a fháil: 22/05/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 180 Laethanta

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: tá

Úsáidfear fócaíocht leictreonach: tá

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, gan an iomaíocht a athoscailt

An t-uaslíon rannpháirtithe: 999

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Administratif d'Amiens

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1. Luchtóg: LOT-0003

Teideal: Lot n°3 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer et du Centre Hospitalier Hesdin-la-Forêt

Cur síos: Lot n°3 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer et du Centre Hospitalier Hesdin-la-Forêt
Aitheantóir inmheánach: 26TE0019 - LOT 3

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí
Príomhaicmiú (cpv): 90911200 Building-cleaning services
Aicmiú breise (cpv): 45261920 Roof maintenance work

5.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Rang-du-Fliers
Cód poist: 62180
Foroinn tíre (NUTS): Pas-de-Calais (FRE12)
Tír: An Fhrainc

5.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Hesdin-la-Forêt
Cód poist: 62140
Foroinn tíre (NUTS): Pas-de-Calais (FRE12)
Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 48 Míonna

5.1.5. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 240 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá Eolas breise: En application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum par période et par établissement comme suit : - Lot n°3 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer et du Centre Hospitalier Hesdin-la-Forêt : 60 000,00€ HT maximum par période suivant la répartition par établissement : • CHAM : 40 000,00€ HT maximum ; • CH Hesdin-la-Forêt : 20 000,00€ HT maximum. Le présent accord-cadre est conclu, pour chaque lot, à compter de la date de réception de la notification par le titulaire pour une durée initiale de douze (12) mois. Chaque lot peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses). La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE (cf article 3.4 du RC). Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour un ou pour tous les lots de l'accord-cadre. Dans le cas où une entreprise candidate sur plusieurs lots, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer un lot plutôt qu'un autre à l'entreprise. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. En application de l'article L.2151-1 du Code de la commande publique, il est interdit de présenter des offres variables selon le nombre de lots obtenus. La liste du patrimoine et le détail des installations prises en charge sont stipulés dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Cur síos ar an modh atá le húsáid mura féidir an t-ualú a léiriú le critéir: Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R.2152-1, R.2152-2 et R.2152-6 à R.2152-8 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres par lot pour déterminer l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - Valeur Prix : 55 pts ; - Valeur technique : 40 pts ; - Critère RSE : 5 pts. Le « Prix » sera apprécié au regard du montant total en € H.T des prix unitaires (partie entretien) résultant du DQE, sur 55 points. La « Valeur technique » sera appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 40 points. Le critère RSE sera apprécié au regard du point 2 du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 5 points. Les modalités de jugement des offres, la pondération ainsi que les sous critères sont détaillés précisément à l'article 8.2 du RC.

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: www.marches-publics.gouv.fr

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Francis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Féadfaidh tairgeoirí níos mó ná tairiscint amháin a chur isteach: Ceadmhach

Spriocdháta chun tairiscintí a fháil: 22/05/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 180 Laethanta

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: tá

Úsáidfear fócaíocht leictreonach: tá

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, gan an iomaíocht a athoscailt

An t-uaslíon rannpháirtithe: 999

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Administratif d'Amiens

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le

Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

5.1. Luchtóg: LOT-0004

Teideal: Lot n°4 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier d'Abbeville et du Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme

Cur síos: Lot n°4 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier d'Abbeville et du Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme

Aitheantóir inmheánach: 26TE0019 - LOT 4

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 90911200 Building-cleaning services

Aicmiú breise (cpv): 45261920 Roof maintenance work

5.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Abbeville

Cód poist: 80142

Foroinn tíre (NUTS): Somme (FRE23)

Tír: An Fhrainc

5.1.2. An áit feidhmíochta

Baile: Saint-Valéry-sur-Somme

Cód poist: 80230

Foroinn tíre (NUTS): Somme (FRE23)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 48 Míonna

5.1.5. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 280 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Eolas breise: En application de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre est passé sans montant minimum mais avec un montant maximum par période et par établissement comme suit : Lot n°4 : Maintenance et petits entretiens des toits terrasses du Centre Hospitalier d'Abbeville et du Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme : 70 000,00€ HT maximum par période suivant la répartition par établissement : • CHABB : 30 000,00€ HT maximum ; • CHIBS : 40 000,00€ HT maximum. Le présent accord-cadre est conclu, pour chaque lot, à compter de la date de réception de la notification par le titulaire pour une durée initiale de douze (12) mois. Chaque lot peut ensuite être reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée de 1 an, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse dépasser quatre (4) ans. La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est pour la durée totale de l'accord-cadre (reconductions incluses). La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE (cf article 3.4 du RC). Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres

pour un ou pour tous les lots de l'accord-cadre. Dans le cas où une entreprise candidate sur plusieurs lots, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer un lot plutôt qu'un autre à l'entreprise. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. En application de l'article L.2151-1 du Code de la commande publique, il est interdit de présenter des offres variables selon le nombre de lots obtenus. La liste du patrimoine et le détail des installations prises en charge sont stipulés dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Cur síos ar an modh atá le húsáid mura féidir an t-ualú a léiriú le critéir: Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R.2152-1, R.2152-2 et R.2152-6 à R.2152-8 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres par lot pour déterminer l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - Valeur Prix : 55 pts ; - Valeur technique : 40 pts ; - Critère RSE : 5 pts. Le « Prix » sera apprécié au regard du montant total en € H.T des prix unitaires (partie entretien) résultant du DQE, sur 55 points. La « Valeur technique » sera appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 40 points. Le critère RSE sera apprécié au regard du point 2 du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 5 points. Les modalités de jugement des offres, la pondération ainsi que les sous critères sont détaillés précisément à l'article 8.2 du RC.

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: www.marches-publics.gouv.fr

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Féadfaidh tairgeoirí níos mó ná tairiscint amháin a chur isteach: Ceadmhach

Spríodhata chun tairiscintí a fháil: 22/05/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Am Lár na hEorpa, Am Samhraidh Iarthar na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 180 Laethanta

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: tá

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: tá

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, gan an iomaíocht a athoscailt

An t-uaslíon rannpháirtithe: 999

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Administratif d'Amiens

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique TELERECOURS citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: CHU AMIENS PICARDIE, établissement support du GHT Somme Littoral Sud
Uimhir chlárúcháin: 26800014800125

Seoladh poist: 1 ROND-POINT DU PR CHRISTIAN CABROL

Baile: Amiens

Cód poist: 80000

Foroinn tíre (NUTS): Somme (FRE23)

Tír: An Fhrainc

R-phost: Direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Teil.: 0322088630

Seoladh idirlín: www.chu-amiens.fr

Próifíl an cheannaitheora: www.marches-publics.gouv.fr

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal Administratif d'Amiens

Uimhir chlárúcháin: 17800005500016

Seoladh poist: 14 rue Lemerchier CS 81114

Baile: Amiens Cedex 01

Cód poist: 80011

Foroinn tíre (NUTS): Somme (FRE23)

Tír: An Fhrainc

R-phost: greffe.ta-amiens@juradm.fr

Teil.: 0322336170

Seoladh idirlín: <https://amiens.tribunal-administratif.fr>

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: c00dbf57-ef79-43ed-a2ae-45b945ee7b1b - 01

Cineál na foirme: lomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 16

Dáta seolta an fhógra: 17/04/2026 14:54:10 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa
Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis
Uimhir foilseacháin an fhógra: 267597-2026
Uimhir eagráin IO S: 76/2026
Dáta foilsithe: 20/04/2026